



**LE SECTEUR INFORMEL  
DANS L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO :  
Performances, insertion, perspectives  
ENQUETE 1-2-3  
Premiers résultats de la phase 2.  
Second trimestre 1995**

**Octobre 1995**

# Informel 95 - Résumé

MADIO (MAdagascar-Dial-Instat-Orstom) est un projet chargé d'apporter aux autorités malgaches un appui à la réflexion macro-économique. Une partie de ses travaux s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation de l'appareil statistique national. Le projet est cofinancé par l'Union Européenne, l'Orstom et le Ministère français de la Coopération et du Développement, pour une durée initiale de deux ans (1994-1996). Il est basé dans les locaux de la Direction Générale de l'Instat à Antananarivo.

## AVANT-PROPOS

Les résultats d'enquête présentés ici s'inscrivent dans un schéma d'études et de collaborations originales qui mérite d'être précisé .

### **1.- Un double objectif : le suivi des conditions d'activité des ménages et une approche macro-économique du secteur informel.**

Le projet MADIO mène au sein de l'INSTAT, pour le compte du Ministère de l'Economie et de la Promotion des Investissements, une série d'études sur le processus de transition macro-économique en cours, et les perspectives à moyen terme de Madagascar. Il est vite apparu que l'appréciation des conditions d'ajustement du secteur productif à la crise passait par la mobilisation d'informations statistiques adéquates, notamment sur le secteur informel. Ce secteur est non seulement envisagé comme une composante du secteur productif mais aussi quant à son rôle dans la satisfaction de la demande. L'objectif ultime est d'intégrer ce secteur dans la réflexion macro-économique en se fondant sur les résultats de données d'enquêtes ; cette démarche doit permettre de valider une représentation formalisée du rôle macro-économique de ce secteur afin de dégager des propositions de politique économique le concernant.

Le second objectif de la série d'enquêtes réalisées par le projet MADIO est de permettre le suivi des conditions d'activité des ménages et du fonctionnement du marché du travail dans le temps. En effet, dans un pays où le facteur le plus abondant est justement le facteur travail, et où le principal objectif de la politique économique est la réduction de la pauvreté, alors même que l'immense majorité des pauvres tirent leurs revenus du travail, il était paradoxal qu'aucun dispositif pérenne de suivi dans ce domaine ne soit intégré dans le système national d'information statistique. Les enquêtes dont nous présentons ici les résultats se proposent de combler cette lacune, en se limitant dans un premier temps à la capitale.

### **2.- Une méthodologie originale : une enquête en plusieurs phases (1-2-3).**

Menée dans un premier temps et pour des raisons pratiques sur la seule agglomération d'Antananarivo, cette enquête a pour objectif de donner une vision statistiquement représentative des conditions d'emploi de la population et du secteur informel à Antananarivo. Ainsi, la phase 1, dont les premiers résultats ont déjà été diffusés, vise à donner une vue exhaustive des conditions d'emploi de la main-d'oeuvre. L'ensemble des chefs d'unités informelles, identifiés lors de la phase 1, sont enquêtés sur leur mode de production dans la phase 2. Les résultats économiques du secteur informel font l'objet de cette publication. Enfin, les modalités d'appel à la production du secteur informel par les différents agents économiques fait l'objet de la troisième phase. Grâce à la méthodologie de l'enquête 1-2-3, Madagascar dispose pour la première fois d'une image statistiquement représentative du secteur informel, circonscrite à l'agglomération d'Antananarivo.

### **3.- Une collaboration scientifique réussie et multiforme.**

Signes évidents de la réussite de cette opération : la cohérence interne des résultats, les délais de réalisation des différentes étapes et le respect de calendriers mobilisant la collaboration de plusieurs équipes. Ainsi, décidées dès la mise en place du projet MADIO, au cours du dernier trimestre 1994, les opérations de collecte se sont terminées en juin 1995, et les premiers résultats sont rendus disponibles en octobre 1995. Le projet MADIO a assuré la conception d'ensemble de l'opération.

Partant de l'expérience acquise au Cameroun par les chercheurs de DIAL, l'enquête a été adaptée au contexte malgache par l'équipe du projet MADIO au cours des deux premiers mois de 1995. Nous tenons ici à remercier la Direction du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH93), ainsi que le Foiben- Taosarintanin' i Madagasikara (FTM) qui ont mis gracieusement à notre disposition les informations nécessaires à l'élaboration du plan de sondage (la première nous a fourni certains documents de la cartographie censitaire, et le second nous a donné accès à une couverture aérienne récente de l'agglomération d'Antananarivo afin d'en déterminer les limites géographiques).

L'ensemble des opérations a été encadré par les cadres du projet MADIO. Il convient de saluer ici la performance de ces jeunes économistes-statisticiens malgaches, qui ont permis grâce à leur enthousiasme et leur professionnalisme de



"boucler" l'enquête en un temps record, et de livrer des données dont la qualité se compare avantageusement aux standards internationaux en la matière. Cette performance est d'autant plus remarquable qu'ils n'avaient, pour la plupart d'entre eux, aucune expérience antérieure dans ce domaine. Tout spécialement, il faut citer **Faly Hery RAKOTOMANANA, responsable de la phase 2 de l'enquête**, qui passant outre sa modestie naturelle, a encadré de main de maître cette opération, depuis sa conception jusqu'à la publication des premiers résultats ci-après. Ces derniers ont été rédigés par Rémi BARDON, Faly Hery RAKOTOMANANA, Eric RAMILISON, Jean-Gabriel RANDRIANARISON et François ROUBAUD.

La participation de fonctionnaires de l'INSTAT aux différentes phases de l'enquête a été décidée pour permettre à l'institut de prendre en charge cette enquête sans appui extérieur à l'avenir, dans la mesure où celle-ci a pour vocation d'être reconduite annuellement, en s'intégrant à part entière dans le cadre du système d'informations statistiques. Le développement d'une capacité d'expertise nationale en matière d'enquêtes auprès des ménages et du secteur informel devrait pouvoir être valorisé, aussi bien à Madagascar qu'à l'étranger, puisque EUROSTAT (Office Statistique des Communautés Européennes) a décidé de réaliser l'enquête 1-2-3 dans différents pays en développement, notamment en Afrique sub-saharienne.

Gageons qu'en cette période de difficultés économiques pour Madagascar, la mise à disposition de données de qualité en "temps réel" sur le marché du travail et les conditions d'activité des ménages, contribuera à l'élaboration et au suivi de politiques économiques qui, en dernière analyse, visent à améliorer le bien-être des populations. L'enquête 1-2-3 vient ainsi compléter et actualiser le gros investissement réalisé par l'INSTAT en matière d'informations statistiques sur les ménages (RGPH93, Enquête Permanente auprès des Ménages 1993-94).

#### 4.- Un financement multiple.

Lancées grâce à l'appui financier du Ministère Français de la Coopération et du Développement, ces différentes enquêtes ont également bénéficié du soutien de la Commission Européenne, de l'ORSTOM et bien sûr de l'INSTAT, notamment pour l'étape de saisie informatique des questionnaires.

Des analyses thématiques spécifiques feront l'objet de publications au premier trimestre 1996.

#### 5.- Remerciements.

Finalement, nous tenons à remercier l'équipe des enquêteurs et des superviseurs qui ont travaillé dans des conditions parfois difficiles, et surtout **l'ensemble des chefs d'unités de production qui ont répondu à cette enquête**, alors qu'ils avaient déjà été sollicités lors de la phase 1, et que certains d'entre eux ont aussi répondu à la phase 3. Nous les remercions de la confiance qu'ils nous ont accordée, sur un thème aussi sensible que le secteur informel en acceptant de distraire quelques moments d'un temps précieux, le plus souvent consacré à la recherche d'activités économiques susceptibles de leur procurer des conditions de vie décentes et dignes. Nous espérons que ces instants offerts gratuitement contribueront, à travers l'utilisation des résultats de ce travail, à oeuvrer dans le sens de ces objectifs légitimes.

**ROUBAUD François  
PROJET MADIO**

### Liste des cadres de la phase 2 de l'enquête 1-2-3 1995 :

RAKOTOMANANA Faly Hery (MADIO, responsable)

RANDRIANARISON Jean Gabriel (MADIO, responsable saisie)

RABENANDRASANA Hery Andriambola (MEP)

RAKOTOVELO Lydia (INSTAT)

RALANTOARILOLONA Bodo (INSTAT)

RAMAROHETRA José (MADIO, INSTAT)

RAMIARAMANANA Aimée (Consultant)

RASAMOELINA Patrick (MRAD)

RATSIMANDRESY Jean (INSTAT)

ROUBAUD François (MADIO, ORSTOM)

ONIVOLOLONA Aurélien (INSTAT)



## **LE SECTEUR INFORMEL DANS L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO**

### **performances, insertion, perspectives**

### **ENQUETE 1-2-3**

#### **Premiers résultats de la phase 2 sur le secteur informel.**

Au second trimestre 1995, l'agglomération d'Antananarivo compte **123 000 unités de production informelles (UPI), employant 189 500 personnes** dans les branches marchandes non agricoles. Ce chiffre montre l'importance économique des activités informelles pour la population de la capitale, puisqu'**en moyenne plus de six ménages sur dix tirent l'ensemble ou une partie de leurs revenus d'une unité de production informelle**. Si les UPI se concentrent dans les secteurs de circulation, notamment commerciaux, les activités de type industriel jouent un rôle non négligeable. Ces dernières représentent plus du tiers des UPI.

**Le secteur informel se caractérise par une très grande précarité des conditions d'activité.** Près de 90% des UPI sont abritées par des installations de fortune, ce qui les prive d'accès aux principaux services publics (eau, électricité, téléphone).

Méconnues des services de l'Etat, les UPI apparaissent plus comme un secteur de développement spontané des activités économiques des ménages que comme une stratégie de contournement de la législation en vigueur. Mais l'absence de numéro d'enregistrement statistique (n°Stat) ne signifie pas que le secteur informel ne soit pas fiscalisé, puisque 19% des UPI payent la patente. Mais la part des impôts et taxes payés à l'Etat reste faible, n'atteignant que 1,2% de la valeur ajoutée totale du secteur.

**La multiplication des créations d'UPI au cours des dernières années traduit la montée en puissance du secteur informel comme mode d'insertion privilégié de la main-d'oeuvre en période de crise.** Mais elle s'accompagne aussi d'une précarisation croissante au sein même du secteur informel.

Le secteur informel est constitué de micro-unités, dont la taille moyenne est de 1,5 emplois par unité et où l'auto-emploi est la règle dans près de deux établissements sur cinq. La relation salariale y est très minoritaire, avec un taux de salarisation de 10%. L'intensité de la relation salariale discrimine assez bien le secteur informel du secteur formel, où la norme salariale est la règle. Les emplois exercés dans le secteur informel se caractérisent par une absence générale de protection sociale.

52% des emplois du secteur informel sont occupés par des femmes, que l'on trouve concentrées dans les emplois les plus précaires, notamment parmi les travailleurs à leur compte et les aides familiaux. Le secteur informel emploie des travailleurs relativement qualifiés avec un niveau d'étude moyen proche de 7 ans, même si les possibilités de valoriser une expérience acquise dans le secteur moderne sont particulièrement limitées. Enfin, si le secteur informel ne peut être assimilé au sous-emploi, il en constitue l'un de ses refuges de prédilection.

Les membres du secteur informel travaillent **en moyenne 41 heures par semaine, et gagnent 192 000 Fmg par mois.** Mais ce chiffre cache une **forte hétérogénéité**. La prédominance des faibles revenus pèse sur la **rémunération médiane, égale à 54 000 Fmg**, soit un montant très largement inférieur au salaire minimum en vigueur (111 550 Fmg).

Exclus du système bancaire, c'est l'épargne individuelle qui finance le capital informel pour plus de 90%. Les systèmes de financement informel (usuriers, tontines, etc.) ne sont pas capables de prendre le relais, et ne participent que très marginalement au financement de l'investissement dans le secteur informel. Si le capital est un véritable facteur de production dans le secteur informel, puisqu'il atteint près de 200 milliards de Fmg, le taux d'investissement est dérisoirement faible, marquant la faible capacité d'accumulation de ce secteur.

**Le secteur informel marchand non agricole de la capitale a produit pour 721 milliards de Fmg de biens et services et a créé 405 milliards de valeur ajoutée.** Pour donner un ordre de grandeur de l'importance économique de ce secteur au niveau national, on estime que sa valeur ajoutée représente **16,7% du PIB officiel, et 26,4% du PIB marchand non agricole.**

Exclusivement tourné vers le marché intérieur, le secteur informel a pour **principal débouché la satisfaction des besoins des ménages.** Plus de 80% de la demande qui lui est adressée provient de la consommation finale des ménages. Dans ce contexte, le secteur informel de la capitale entretient peu de liens directs avec le secteur formel, la sous-traitance étant un phénomène négligeable. Cependant, le secteur informel reste dépendant du secteur formel qui lui fournit 40% de ses intrants. Enfin, si les commerces informels constituent un vecteur de diffusion des produits étrangers, surtout en provenance de France, ils s'approvisionnent dans leur immense majorité en produits nationaux.



L'activité du secteur informel s'exerce dans un **univers hautement concurrentiel**. Moins de 2% des UPI déclarent ne pas connaître de concurrents directs. Mais cette concurrence est avant tout interne au secteur informel lui-même. Les activités commerciales sont les plus touchées. De plus, la commercialisation des produits à bas prix (qu'ils proviennent du secteur formel national ou de l'extérieur) constitue un facteur de blocage au développement des industries informelles. Ainsi la vente de friperies met durement à l'épreuve les artisans de la confection.

A peine 5% des UPI sont concurrencées principalement par les grandes entreprises du secteur formel (commercial ou non). Lorsqu'il y a concurrence formel/informel, les UPI affichent dans l'ensemble des prix inférieurs ou égaux aux grandes entreprises. La faiblesse du pouvoir d'achat des clients constitue la première raison invoquée pour expliquer le différentiel de prix par rapport aux concurrents du secteur formel.

La mise en place du flottement et l'accélération des prix qui a suivi ont porté un coup très dur aux activités informelles. **Au moins 83% des UPI ont vu leurs bénéfices baisser en termes réels**. Cette érosion caractérisée à la fois par la réduction des taux de marge et par la baisse des ventes, s'explique avant tout par la chute du pouvoir d'achat de la population. Le déplacement d'une partie de la demande des ménages en faveur du secteur informel et au détriment du secteur formel n'a pas réussi à enrayer ce phénomène. Mais face à cette crise, les entrepreneurs informels ne sont pas restés inactifs. Un tiers des UPI ont mis en oeuvre de nouvelles stratégies commerciales, surtout en prospectant de nouveaux clients, mais aussi en changeant de fournisseurs afin de diminuer leurs coûts. Malgré ce dynamisme, les UPI ont été contraintes de baisser leurs marges pour attirer de nouveaux consommateurs ou retenir les anciens.

Aujourd'hui, les difficultés rencontrées par le secteur informel sont avant tout liées au problème d'écoulement de la production, essentiellement contraint du côté de la demande ("*faiblesse des débouchés*"), mais aussi du côté de l'offre ("*excès de concurrence*"). 58% des UPI souffrent de l'un ou l'autre de ces problèmes. Il apparaît donc que la dégradation de l'environnement macro-économique, plus que les dysfonctionnements localisés sur certains marchés (pénuries, cadre institutionnel inadapté, etc.), constitue le facteur de blocage principal du secteur informel. **La gravité de la situation menace l'existence même des UPI, qui pour 91% d'entre elles considèrent encourir un risque de disparition si les tendances actuelles perdurent.**

Outre la faiblesse des débouchés, le thème du crédit apparaît comme un problème récurrent pour le secteur informel. **L'accès au crédit**, plus que son coût, constitue le **second facteur de blocage** au développement des activités informelles, et le principal appui souhaité par les entrepreneurs. Les institutions financières doivent donc se mobiliser pour imaginer les modalités d'une intervention dans ce secteur, compte tenu du rôle essentiel qu'il joue déjà dans les rouages de l'économie malgache, et qu'il est appelé à y jouer dans les années à venir.

Par contre, l'excès de régulations publiques ne constitue pas une entrave importante au développement des activités informelles. Il existe entre l'administration et le secteur informel un modus vivendi basé sur l'ignorance mutuelle. Si les informels ne vont pas à l'Etat pour enregistrer leurs activités parce qu'ils ne connaissent pas la législation en vigueur, l'Etat ne s'intéresse pas non plus au secteur informel, ni pour lui procurer des débouchés, sauf marginalement dans le BTP, ni pour tenter d'intégrer les activités de ce secteur dans le dispositif officiel.

Seulement 5% des UPI déclarent avoir eu des problèmes avec les agents de l'Etat. En général, l'objet du litige a trait à l'emplacement de l'activité, notamment pour les commerçants exerçant sur la voie publique. En cas de différend, il semble que la corruption (le paiement d'un "cadeau") soit un phénomène totalement marginal. Les autorités se contentent, dans la plupart des cas de faire déguerpir les contrevenants. Dans le contexte actuel, cette politique de laisser-faire de l'Etat constitue un moindre mal, qui se situe très en deçà du rôle qu'il devrait jouer pour favoriser l'émergence d'activités plus productives. L'ouverture d'un guichet unique et la simplification des démarches administratives d'enregistrement, une politique ambitieuse de sous-contratation et de financement, en sont les principales modalités. En contrepartie, une réflexion doit être menée pour conduire le secteur informel à remplir son devoir fiscal, en prenant garde de ne pas étouffer les établissements les moins rentables. Cette politique active, basée sur la concertation, est non seulement nécessaire mais elle est aussi possible, dans la mesure où seules 4% des UPI déclarent ne pas vouloir collaborer avec l'Etat.

**Pourtant, malgré les difficultés, il semble que le secteur informel constitue encore un débouché professionnel légitime, socialement valorisant et économiquement rentable.** 72% des chefs d'UPI affirment qu'il existe un avenir pour leur établissement et 52% souhaitent voir leurs enfants leur succéder, s'ils le désiraient. Cependant, cet optimisme sur les perspectives d'avenir est tempéré par les chefs d'UPI les plus récemment installés, contraints pour la plupart d'intégrer ce secteur à cause de la chute de la demande de travail formelle, et nourrissant des anticipations plus sombres.

# Tables des matières

(Nombre de pages :50)

## **I.- LES CONDITIONS D'ACTIVITE DU SECTEUR INFORMEL**

Une légère prédilection pour les activités commerciales.  
Des conditions d'exercice précaires.  
Démographie des unités de production.

## **II.- MAIN D'OEUVRE ET EMPLOIS DANS LE SECTEUR INFORMEL**

La prédominance écrasante des micro-unités et de l'auto-emploi.  
Une main-d'oeuvre non protégée.  
Temps de travail et rémunérations.  
Caractéristiques socio-démographiques des actifs du secteur informel.  
Dynamique de création d'emploi.

## **III.- CAPITAL, INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT**

Financement du capital informel.  
Investissement dans le secteur informel.  
Emprunt dans le secteur informel.

## **IV.- PRODUCTION, INSERTION ET CONCURRENCE**

Le poids du secteur informel.  
La structure de la production et des coûts.  
Les performances économiques du secteur informel.  
Hétérogénéité interne au secteur informel.  
Une faible saisonnalité des activités du secteur informel.  
L'insertion du secteur informel dans le système productif.  
Concurrence et formation des prix.

## **V.- LE SECTEUR INFORMEL ET L'ETAT**

Le secteur informel et les registres administratifs.  
Les raisons du non enregistrement.  
Si le secteur informel ne va pas à l'Etat, l'Etat ne va pas non plus au secteur informel.  
Formaliser l'informel?  
Un pessimisme sur les capacités de l'Etat à appuyer le secteur informel.

## **VI.- LES STRATEGIES D'ADAPTATION DU SECTEUR INFORMEL DEPUIS LE FLOTTEMENT**

Une réduction généralisée des bénéfiques...  
... qui s'accompagne d'une baisse de fréquentation...  
... et d'un déplacement de la demande vers le secteur informel.  
Les UPI s'adaptent : la recherche de nouveaux clients et de fournisseurs moins chers.

## **VII.- PROBLEMES ET PERSPECTIVES**

La faiblesse des débouchés...  
... menace l'existence même des unités de production informelles.  
Les aides souhaitées.  
Perspectives.

## Liste des tableaux

- Tableau 1 : Les unités de production informelles suivant le type d'emploi du chef de l'UPI
- Tableau 2 : Structure par branche des unités de production informelles
- Tableau 3 : Précarité des conditions d'activité dans le secteur informel
- Tableau 4 : Organisation du travail dans le secteur informel
- Tableau 5 : Caractéristiques des emplois dépendants dans le secteur informel
- Tableau 6 : Rémunération et horaires de travail dans le secteur informel
- Tableau 7 : Caractéristiques démographiques des actifs informels suivant le statut
- Tableau 8 : Structure du capital du secteur informel
- Tableau 9 : Caractéristiques du capital du secteur informel
- Tableau 10 : Origine du capital du secteur informel (lieu d'achat en % de la valeur du capital)
- Tableau 11 : Mode de financement du capital du secteur informel
- Tableau 12 : Structure de l'investissement du secteur informel
- Tableau 13 : Emprunt dans le secteur informel
- Tableau 14 : Chiffre d'affaires, production et valeur ajoutée du secteur informel à Antananarivo (mai 1994 - avril 1995 ; en milliards de Fmg)
- Tableau 15 : Structure de la production et des coûts du secteur informel
- Tableau 16 : Quelques indicateurs moyens du niveau d'activité des unités de production informelles
- Tableau 17 : Performances comparées des UPI enregistrées et non enregistrées (valeur mensuelle en milliers de Fmg)
- Tableau 18 : Origine des matières premières consommées par le secteur informel (en % de la valeur totale des intrants)
- Tableau 19 : Pays d'origine des produits étrangers commercialisés par le secteur informel
- Tableau 20 : Destination du chiffre d'affaires du secteur informel (en % du chiffre d'affaires)
- Tableau 21 : Origine de la concurrence subie par le secteur informel (en % des UPI)
- Tableau 22 : Mode de fixation des prix dans le secteur informel (en % des UPI)
- Tableau 23 : Les raisons du non enregistrement des unités de production informelles
- Tableau 24 : Le secteur informel et l'Etat : mode de règlement des litiges
- Tableau 25 : L'Etat ne menace pas les activités informelles
- Tableau 26 : Une moitié du secteur informel est disposée à réintégrer les circuits officiels
- Tableau 27 : Une défiance ambiguë du secteur informel à l'égard de l'Etat
- Tableau 28 : Evolution du bénéfice des UPI depuis le flottement
- Tableau 29 : Evolution de la clientèle des UPI depuis le flottement
- Tableau 30 : Les stratégies d'adaptation des UPI depuis le flottement
- Tableau 31 : Evolution des prix des UPI par rapport à l'inflation depuis le flottement
- Tableau 32 : Principales difficultés rencontrées par le secteur informel (classées par ordre d'importance décroissante)
- Tableau 33 : Principales difficultés rencontrées avec la main-d'oeuvre du secteur informel (classées par ordre d'importance décroissant, en % des UPI employant de la main-d'oeuvre)
- Tableau 34 : Aides souhaitées par les chefs d'unités de production informelles (classées par ordre d'importance décroissant)
- Tableau 35 : Utilisation d'un crédit par les unités de production informelles
- Tableau 36 : Stratégies en cas de réduction de la demande (en % des UPI)
- Tableau 37 : Perspectives d'avenir des chefs d'unités de production informelles : (en % des UPI)

## Liste des graphiques

- Graphique 1 : Création brute d'UPI par branche
- Graphique 2 : Distribution des UPI suivant le montant de la valeur ajoutée mensuelle
- Graphique 3 : Saisonnalité des activités du secteur informel (mai 1994 - avril 1995)
- Graphique 4 : Nombre de registres par branche et par type d'UPI



## METHODOLOGIE

L'enquête sur le secteur informel s'inscrit dans le cadre plus large de l'enquête 1-2-3. Elle procède par la méthode des enquêtes dites en deux phases. Dans la première phase, un échantillon de 2560 ménages a été constitué suivant un plan de sondage à deux degrés : le premier degré consistant à tirer les 78 segments où on a effectué l'enquête, tandis qu'un échantillon de ménages est tiré au second degré (tirage aléatoire systématique). Les segments ont été choisis à partir des segments utilisés lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1993 et englobés dans la limite de l'agglomération d'Antananarivo<sup>1</sup>.

Un questionnaire sur l'activité de tous les membres de 10 ans et plus des ménages sélectionnés a permis d'identifier l'ensemble des actifs occupés dirigeant une unité de production informelle, que ce soit dans leur emploi principal ou dans un emploi secondaire. La seconde phase a donc consisté à réaliser une enquête spécifique auprès de ces chefs d'unités informelles sur les conditions de production et les résultats économiques de leurs établissements. Compte tenu des problèmes spécifiques de l'agriculture urbaine, les unités de production dans les branches primaires ont été exclues du champ de l'enquête.

Cette technique est la seule qui permette d'obtenir un véritable échantillon représentatif de l'ensemble des unités de production informelles, quel que soit leur type de localisation (dans un atelier ou une boutique, à domicile, sur la voie publique, etc.). En outre, elle présente l'avantage de pouvoir combiner l'approche "ménage" et l'approche "établissement", en appariant les informations collectées au cours de la première et de la seconde phase. Cette caractéristique est particulièrement appréciable, compte tenu de l'imbrication étroite entre unité de production et unité de consommation qui caractérise le secteur informel.

Les opérations de collecte ont eu lieu sur le terrain entre mai et juin 1995. Les mois de juillet-août ont été consacrés à la saisie et à l'apurement des fichiers. Finalement, les fichiers ont été analysés au cours des mois de septembre-octobre, pour une publication des premiers résultats en octobre 1995.

En définitive 1603 unités de production informelles non agricoles ont été dénombrées dans la phase 1. On a adopté un plan de sondage stratifié à probabilités inégales selon les deux critères suivants : branche d'activité et statut du chef d'unité de production.. A l'intérieur de chacune des 20 strates ainsi constituées, on a effectué des tirages aléatoires systématiques. Les probabilités de tirage ont été déterminées en fonction de l'importance numérique et de l'intérêt économique de chaque strate. L'échantillon initial comprenait 1118 unités de production informelles non agricoles. In fine, compte tenu des disparitions, des changements d'activité entre la phase 1 et la phase 2, ainsi que des refus de répondre et après quelques remplacements internes à chaque strate, **le fichier définitif de l'enquête comprend 1018 unités de production informelles** constituant un échantillon représentatif du secteur informel non agricole.

## CONCEPTS ET INDICATEURS

**Unité de production:** unité élémentaire, mobilisant des facteurs de production (travail, capital) pour générer une production et une valeur ajoutée au sens de la comptabilité nationale. L'unité de production se confond avec l'établissement lorsque l'activité s'exerce dans un lieu physique spécifiquement conçu à cet effet (boutique, atelier, échoppe). Elle sera assimilée à un "pseudo-établissement" lorsqu'il n'existe pas de lieu (activité à domicile, activité ambulante). Par exemple, une couturière travaillant seule à domicile et confectionnant des vêtements pour ses clients est associée à une unité de production de la branche "confection". De la même façon, un vendeur de cigarettes au détail sur la voie publique est associé à une unité de production de la branche "commerce".

**Secteur informel:** ensemble des unités de production dépourvues de numéro statistique et/ou de comptabilité écrite officielle.

### **Quelques concepts de comptabilité nationale:**

**Production** = chiffre d'affaires + produits finis consommés par les ménages de l'UPI  
+ variation de stocks de produits finis - coût des produits achetés et revendus en l'état.

*La production n'est sensiblement différente du chiffre d'affaires que pour les "commerces".*

**Valeur ajoutée** = production - consommations intermédiaires.

**Excédent Brut d'Exploitation (EBE)** = valeur ajoutée - (masse salariale + impôts indirects, nets de subvention). *Dans le cas du secteur informel, l'EBE est un revenu mixte qui rémunère aussi bien le travail de l'entrepreneur individuel que le capital avancé.*

**Taux de marge** = EBE/VA. *Cependant, dans le cas des activités commerciales, les marges peuvent être définies comme la différence entre le chiffre d'affaires et le coût des produits achetés et revendus en l'état. On peut alors calculer un taux de marge commerciale [marge/coût des produits achetés en l'état pour revente], différent du taux de marge au sens de la comptabilité nationale.*

1) Voir Ramarohetra J., "Rapport de synthèse méthodologique sur le dénombrement des ménages de l'enquête 1-2-2, 1995, et définition de l'agglomération d'Antananarivo", MADIO, n°9511/DT, juin 1995.





## Le secteur informel en chiffres

### Antananarivo 1995

#### Données générales

Nombre d'unités de production informelles (UPI) :	123 000
Production :	721 milliards de Fmg
Valeur ajoutée :	405 milliards de Fmg
Part du secteur informel dans le PIB officiel (extrapolation nationale) :	16,7%
Part du secteur informel dans le PIB marchand non agricole (extrapolation nationale)	26,7%

#### Conditions d'activité

Part des UPI industrielles :	35,0%
Part des UPI commerciales :	39,3%
Part des UPI de service :	25,7%
Proportion d'UPI n'ayant pas de local spécifique:	88,1%

#### Travail

Nombre d'emplois :	189 000 personnes
Taille moyenne des UPI :	1,55 personnes
Taux de salarisation :	9,9%
Proportion de femmes :	52,1%
Nombre moyen d'année d'études :	6,9 ans
Revenu mensuel moyen :	192 000 Fmg
Revenu mensuel médian :	54 000 Fmg
Horaire hebdomadaire moyen :	41 heures

#### Capital

Montant du capital :	200 milliards de Fmg
Financement du capital par prêt bancaire	0
Taux d'investissement (FBCF/VA)	3,2%

#### Performances, insertion, concurrence

Valeur ajoutée mensuelle moyenne :	300 000 Fmg
Valeur ajoutée mensuelle médiane :	100 000 Fmg
Origine des consommations intermédiaires des UPI : secteur formel	39,4%
Destination de la production des UPI : ménages	82,2%
Proportion d'UPI dont le principal concurrent est le secteur formel :	5%
Proportion d'UPI dont le principal concurrent est le secteur informel :	95%

#### Le secteur informel et l'Etat

Proportion d'UPI ne possédant aucun registre :	79,7%
Part des impôts indirects dans la valeur ajoutée :	1,2%
Proportion d'UPI ayant connu des "problèmes" avec l'administration	5%
Proportion d'UPI qui refusent de collaborer avec l'administration :	4,1%

#### Problèmes et perspectives

Proportion d'UPI en difficulté :	91%
Principal problème rencontré : manque de clientèle, excès de concurrence	58%
Principal problème rencontré : difficulté d'accès au crédit, coût du crédit	41,2%
Principale aide souhaitée : accès au crédit	45,3%
Proportion de chefs d'UPI considérant que l'établissement a un avenir :	71,6%
Proportion de chefs d'UPI désirant voir leurs enfants prendre la relève :	52,1%